

## Des milliers d'avocats ont défilé à Paris pour demander plus de moyens

LEMONDE.FR avec AFP | 18.12.06 | 17h28 • Mis à jour le 18.12.06 | 18h00

Ils étaient plusieurs milliers dans leur robe à scander des slogans comme *"Accès à la justice, non à l'injustice"* ou *"Accès au droit, des droits pour tous"*. A l'appel de syndicats, des avocats de toute la France se sont réunis lundi, à Paris, pour une quatrième journée de mobilisation en deux mois.

Les avocats réclament une revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ) qui leur est versée par l'Etat pour défendre les plus démunis, et une refonte de l'accès au droit. *"Dix pour cent des barreaux français sont dans la rue"*, s'est félicité Frank Natali, président de la Conférence des bâtonniers, un syndicat qui rassemble les barreaux de province. Le barreau de Paris – 19 000 des 45 000 avocats français – ne s'est pas associé à la mobilisation.

Le 18 décembre est la date anniversaire du mouvement qui avait débouché en 2000 sur l'élaboration par le gouvernement Jospin d'un protocole d'accord sur une réévaluation de 15 % de l'aide juridictionnelle, qui n'a pas été respecté selon les avocats. Le ministre a consenti à inscrire une hausse de 8 % dans le budget 2007.

### RENOI DE DOSSIER

Une délégation, à laquelle participait le Conseil national des barreaux (CNB), une autre organisation représentant 45 000 avocats français, a été reçue lundi par le garde des sceaux, Pascal Clément. Elle lui a remis *"les premières propositions de la profession"* pour *"remettre à plat"* le système de l'AJ.

Réuni en assemblée générale le week-end dernier, le CNB a rappelé ses exigences en termes de moyens, comme la prise en compte de tâches non rémunérées, à l'instar des visites en prison. Le syndicat a également demandé une contractualisation de la relation entre l'avocat et le justiciable, des incitations fiscales, ainsi que la suppression de la condition de nationalité ou de régularité de séjour imposée au demandeur de l'aide juridictionnelle.

Les avocats en grève ont souhaité se rendre en cortège jusqu'au Palais de justice, sur l'île de la Cité. Le ton est monté parmi les manifestants quand des forces de l'ordre ont empêché le cortège d'avancer.

Les avocats sont suivis dans leur mouvement par les magistrats : une journée *"justice morte"* a été organisée lundi par l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), qui a appelé ses adhérents *"à renvoyer l'ensemble des dossiers appelés à être jugés et à manifester par tous les moyens leur désapprobation face aux attaques incessantes dont ils sont l'objet"*. Le Syndicat de la magistrature (SM) soutient également les avocats.

Magistrats et avocats estiment la réponse du ministre de la justice insuffisante. M. Clément a assuré avoir *"pris connaissance avec attention des propositions"* mais a renvoyé leur examen aux *"assises de l'aide juridictionnelle et de l'accès au droit"* prévues le 30 janvier.

## Avocats et magistrats en grève

Publié le 18/12 à 17:59

### Plusieurs milliers d'avocats ont manifesté lundi à Paris pour réclamer une revalorisation de l'aide juridictionnelle



Les avocats demandent une revalorisation de l'aide juridictionnelle qui leur est versée pour défendre les plus démunis, ainsi qu'un meilleur accès des citoyens à la justice.

L'Union syndicale des magistrats (USM) appelait de son côté les magistrats à une journée "justice morte" pour manifester contre les attaques dont ils estiment être l'objet.



*Manifestation des avocats à Paris  
le 18 décembre 2006 - AFP*

Le Garde des Sceaux Pascal Clément a reçu une délégation qui lui a remis "les premières propositions de la profession" visant à "une remise à plat" du système de l'aide juridictionnelle, a expliqué Frank Natali, président de la Conférence des bâtonniers, représentant les barreaux de province et de banlieue. Ce dernier a estimé de "5 à 6.000" le nombre de manifestants dans les rues en milieu d'après-midi.

Pascal Clément a renvoyé l'examen des propositions dont il a "pris connaissance avec attention", aux Assises de l'aide juridictionnelle et de l'accès au droit" qu'il organise le 30 janvier prochain.

L'USM, premier syndicat de magistrats, a de son côté regretté le projet de réforme de la justice, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, et qui n'a fait l'objet, selon elle, d'aucune concertation.

Le Syndicat de la magistrature, deuxième dans la profession et classé à gauche, appelle lui aussi ses membres à exprimer leur "mécontentement profond", en se joignant aux rassemblements des avocats à Paris et en province.

Les avocats se mobilisent pour la quatrième fois en moins de deux mois afin d'obtenir une réforme de l'accès au droit

En raison de ces protestations des avocats et des magistrats, de nombreux procès ont été reportés.

---

## FRANCE 3

PARIS, 18 déc 2006 (AFP) - 17h06

### Des milliers d'avocats manifestent à Paris, une délégation reçue par Clément

Plusieurs milliers d'avocats ont manifesté lundi à Paris pour réclamer une revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ) et, plus généralement, un meilleur accès des citoyens à la justice, a constaté un journaliste de l'AFP. Une délégation a été reçue par le Garde des Sceaux Pascal Clément et lui a remis "les premières propositions de la profession" visant à "une remise à plat" du système de l'AJ, a expliqué Frank Natali, président de la Conférence des bâtonniers, représentant les barreaux de province et de banlieue. M. Natali, qui a estimé à "5 à 6.000" le nombre de manifestants vers 16H20, a été reçu par le ministre en compagnie de Paul-Albert Iweins, président du Conseil national des barreaux, représentant les 45.000 avocats de France, et du bâtonnier de Paris Yves Repiquet. Les avocats réclament une revalorisation de l'AJ qui leur est versée par l'Etat pour défendre les plus démunis, et une refonte de l'accès au droit. M. Clément a assuré, dans un communiqué, avoir "pris connaissance avec attention des propositions qui lui ont été remises". Il a toutefois renvoyé leur examen aux "Assises de l'aide juridictionnelle et de l'accès au droit" qu'il organise le 30 janvier. Au son des cornes de brume, les avocats, revêtus de leur robe, ont défilé à partir de la place de l'Opéra, scandant des slogans comme "AJ chétive, justice à la dérive" ou "Accès à

la justice, non à l'injustice". Des banderoles identifiaient les différents barreaux de province montés à Paris pour cette quatrième journée de mobilisation. "Justice au rabais, assez", "Clément m'a tuer", pouvait-on lire sur des pancartes. Le cortège devait se disperser en fin d'après-midi aux abords du palais de justice, où il devait être rejoint par une délégation du bureau de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire). L'USM avait de son côté appelé à une journée "justice morte" ce lundi, appelant à reporter les audiences, tandis que le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) s'est associé dans toutes les juridictions aux mouvements de protestation des avocats. Des badges du SM étaient arborés par des manifestants à Paris. "Il est clair qu'après ce qui s'est passé aujourd'hui, rien ne pourra rester comme avant", a affirmé Me Iweins devant les manifestants. Me Natali a demandé de son côté aux différents barreaux d'engager des consultations sur le thème de l'AJ afin d'aboutir à "un système pérenne qui nous évite d'avoir tous les trois ou quatre ans à revenir battre le pavé pour obtenir de justes revendications". Pascal Clément, qui a déjà consenti une hausse de 8% de l'AJ pour 2007, a souligné le "contexte budgétaire nécessairement contraint" qui réserve cette aide "aux plus démunis", estimant qu'il fallait aussi "rechercher des solutions complémentaires ou alternatives". Les Assises "seront suivies d'une conférence de consensus, permettant de dégager les points d'accord immédiats avec la profession, en vue de propositions concrètes de réforme", a-t-il fait valoir. En raison de ces protestations des avocats et des magistrats, de nombreux procès ont été reportés, comme à Paris celui de l'acteur Samy Naceri, jugé pour violences.

© 2006 AFP.

---

LE FIGARO

## Aide juridictionnelle : les avocats à nouveau dans la rue

ANNE-CHARLOTTE DE LANGHE.  
Publié le 18 décembre 2006



ZOOM 

Manifestation d'avocats, le 16 novembre à Lyon.

(AFP/M. Bureau).

**Le Conseil national des barreaux dénonce le système forfaitaire actuel qui indemnise les avocats assurant la défense des personnes démunies.**

POUR rien au monde les avocats n'auraient manqué ce rendez-vous avec le calendrier. Il y a six ans tout juste, le gouvernement Jospin leur promettait une revalorisation de 15 % des indemnités accordées au titre de l'aide juridictionnelle, cette mesure permettant aux personnes les moins fortunées de s'offrir les services d'un avocat ; au Sénat, la semaine dernière, le bonus est passé à 8 %, budget oblige... Pour la quatrième fois en deux mois, les robes noires descendent donc aujourd'hui dans la rue, pour faire part de leur colère, à Paris comme en province. « *L'accès au droit doit devenir une priorité de l'État* », souligne Paul-Albert Iweins, président du Conseil national des barreaux, qui a appelé à un rassemblement national.

Mise en place il y a une quinzaine d'années seulement, l'aide juridictionnelle (AJ) est un dispositif financier facilitant l'accès à la justice des citoyens dont les revenus mensuels ne dépassent pas 859 euros. Après le dépôt d'un dossier, pas moins de 886 000 personnes ont ainsi pu profiter de ce système l'an passé, l'État prenant en charge tout ou partie de leurs frais de procédure. Leur avocat, lui, est indemnisé sur la base d'un barème d'unités de valeurs (UV), chaque UV équivalant à 20 euros environ. Une intervention dans un dossier de divorce pour faute « vaut » ainsi 34 UV, contre 28 pour un divorce par consentement mutuel. Quels que soient la longueur de la procédure et le temps consacré à l'affaire en question, le forfait reste le même.

Dénonçant un système obsolète et trop disparate - « *tous les tribunaux n'observent pas la même jurisprudence en matière d'admissibilité à l'AJ* », note Paul-Albert Iweins, - le Conseil national des barreaux (CNB), soutenu par le bâtonnier de Paris, remettra cet après-midi au ministre de la Justice des propositions de réforme adaptées. Les avocats demandent notamment à ce que l'État s'engage à prendre à sa charge les frais de traduction, d'interprète et de déplacement inhérents à ce type de missions. « *La moindre visite en garde à vue ou en prison, la moindre traduction d'acte est à la charge de l'avocat, notamment dans les affaires familiales* », s'indigne le président du CNB.

### «Sous-avocats»

Outre la création d'un établissement public spécialement dédié à la gestion du budget consacré chaque année à l'AJ (327 millions d'euros votés pour 2007), le CNB plaide en faveur de la mise en place d'un système de contrat entre l'avocat et son client, au cas où ce dernier, « *économiquement faible au début de la procédure, mais susceptible de s'enrichir à l'issue* », puisse contribuer a minima à la rémunération de son défenseur. « *Il faut absolument sortir de ce schéma où l'aide juridictionnelle fait de nos confrères des sous-avocats effectuant une sous-prestation au bénéfice d'un sous-client* », lance Paul-Albert Iweins, favorable à l'instauration d'un vrai système de rémunération, moins précaire que le dispositif aujourd'hui en vigueur.

---

TF1...

## 4e grève des avocats en deux mois

18 décembre 2006

Les avocats étaient en grève ce lundi, pour la 4e journée de mobilisation en moins de deux mois. Ils appelaient à une journée 'Justice Morte'. Le procès de Samy Naceri, soupçonné d'avoir violemment frappé un styliste, est ainsi reporté car son avocate est en grève. Magistrats et avocats réclament une revalorisation de l'aide juridictionnelle, une enveloppe versée par l'Etat pour défendre les plus démunis.



© Mehdi Fedouach  
Vue du cortège de plusieurs milliers d'avocats manifestant le 18 décembre 2006 pour réclamer une revalorisation de l'aide juridictionnelle et, plus généralement, un meilleur accès des citoyens à la justice.

PARIS (AFP)  
**18 Décembre 2006 20h42**

## **Aide juridictionnelle: des milliers d'avocats dans la rue à Paris**

Plusieurs milliers d'avocats venus de toute la France manifestant à Paris, des procès reportés dans tous les tribunaux: les professionnels en robe noire se sont à nouveau mobilisés lundi en faveur d'un meilleur accès des citoyens à la justice.

Entre les abords de la Place Vendôme, où une délégation a été reçue au ministère par le Garde des Sceaux Pascal Clément, et le Palais de justice de Paris, les manifestants étaient 3.500 selon la police, "5 à 6.000" soit plus d'un avocat français sur dix, d'après Frank Natali, président de la Conférence des bâtonniers, représentant les barreaux de province et

de banlieue.

Pour la 4e fois en moins de deux mois, les avocats se mobilisaient pour réclamer une revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ) qui leur est versée par l'Etat pour défendre les plus démunis. Ils accusent l'Etat d'avoir failli à sa promesse de relever de 15% l'AJ entre 2001 et 2006.

L'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire) avait parallèlement appelé à une journée "justice morte" pour demander davantage de respect envers les juges, appelant ses adhérents à renvoyer les affaires.

"Nous habitons la même maison. Quand avocats et magistrats sont dans la rue, cela veut dire que la justice va mal", a déclaré le président de l'USM Bruno Thouzellier, qui avait rejoint le cortège des avocats en signe de solidarité.

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) s'était également associé aux protestations des avocats dans toutes les juridictions. Des badges du SM étaient arborés par des manifestants à Paris.

"Il est clair qu'après ce qui s'est passé aujourd'hui, rien ne pourra rester comme avant", a affirmé Paul-Albert Iweins, président du Conseil national des barreaux (représentant les 45.000 avocats de France), après son entrevue avec M. Clément en compagnie de M. Natali et du bâtonnier de Paris Yves Repiquet.

Les avocats, qui souhaitent une "remise à plat" de l'ensemble du système de l'AJ, ont transmis au ministre leurs "premières propositions", selon M. Natali.

Dans un communiqué, le garde des Sceaux a assuré en avoir "pris connaissance avec attention".

Rappelant avoir consenti une hausse de 8% de l'AJ en 2007, il leur a donné rendez-vous aux "Assises de l'aide juridictionnelle et de l'accès au droit" qu'il organise le 30 janvier.

Pendant trois heures, jusqu'à la dispersion du cortège peu avant 17H00, les avocats ont défilé au son des cornes de brume, scandant des slogans comme "AJ chétive, justice à la dérive" ou "Accès à la justice, non à l'injustice".

"Justice au rabais, assez", "Clément m'a tuer", pouvait-on lire sur des pancartes.

Défendre les plus pauvres revient pour les avocats à se contenter d'indemnités qui, très souvent, "ne couvrent même pas les charges", a dénoncé Me Bernard Quesnel, du barreau de Bordeaux.

Selon lui, 10% des quelque 1.000 avocats bordelais étaient dans la rue à Paris.

A Toulouse, tous les membres du barreau se sont mis en grève, a-t-on assuré à l'Ordre des avocats, forçant, comme à Lyon, au report de nombreuses audiences en correctionnelle.

A Paris le procès de l'acteur Samy Naceri, jugé pour des violences, n'a pu se tenir, tandis que le défenseur de l'islamiste algérien Rachid Ramda a refusé de s'exprimer devant la presse.

Cette journée d'action intervient alors que l'Assemblée nationale examine actuellement le projet de réforme de la justice, censé tirer les enseignements du désastre judiciaire d'Outreau.



## Les avocats défilent pour les justiciables les plus modestes

Par Jacqueline COIGNARD

QUOTIDIEN : mardi 19 décembre 2006

Des centaines d'avocats venus de toute la France (5 000, selon le bâtonnier Paul-Albert Iweins, président du Conseil national des barreaux) ont clamé leur mécontentement, hier, aux abords de la place Vendôme à Paris. En moins de deux mois, c'est le 4<sup>e</sup> jour de mobilisation pour une revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ), qui finance sur fonds publics la défense des justiciables les plus modestes (910 000 personnes vont en bénéficier en 2006). Agglutinés contre un imposant barrage de CRS qui les empêchait d'accéder aux abords du ministère de la Justice, ils s'égosillaient : «*Clément au balcon !*», «*Clément dans le fourgon !*». Les avocats réclament une augmentation de 15 % de l'AJ (contre 8 % programmés au budget 2007) ainsi qu'une remise à plat du système. Dans certains tribunaux, le mouvement entraîne le report d'audiences. D'autant que les syndicats de magistrats soutiennent l'action en y mêlant leur sujet de grogne : le projet de loi sur la justice, en cours de discussion.